

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Juin 2022**

**121x22**

### **ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES MAGICIENS PENNOIS**

Le Conseil Municipal est informé que l'Association :

LES MAGICIENS PENNOIS - Espace Tino Rossi aux Pennes-Mirabeau - Siret : 501326870 00018 - Représentée par son président Jean Luc Boucher dont l'objectif est de réunir tous ceux qui s'intéressent à la prestidigitation et veulent se perfectionner dans l'art magique, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de 2000 €.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du territoire

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'Association les Magiciens Pennois pour un montant de : 2000 €
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :
  - POUR : 35
  - CONTRE : 0
  - ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 1<sup>er</sup> Juillet 2022  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI